

# RÈGLEMENT XXX-2020-XX

VISANT À CITER À TITRE DE BIENS  
PATRIMONIAUX LE PRESBYTÈRE DE  
SAINT-DIDACE ET LA PARTIE DU  
TERRAIN SITUÉ DEVANT LA FAÇADE

## Annexe A-2

Illustrations des biens  
patrimoniaux désignés :

► Le presbytère

1 2 3

► Détails architecturaux

4 5 6

► La partie du terrain situé  
devant la façade

7

Réalisation : Luc Bossé, Urb.

Date : 2020-03-06

